LA FERTE SAINT AUBIN
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL DE LOIRE

L'Elan FERTÉSIEN

AVRIL 2017
www.lafertesaintaubin.com

Journal municipal de La Ferté Saint-Aubin N° 23

Lundi 1er mai 2017 :
Fête de Printemps (voir page 10)

La Vie dans la Commune p. 2-5
- La carte d'identité à portée de clic !
- Evaluation de l'Agenda 21 et élaboration d'un nouveau plan d'actions
- Fermeture provisoire de la déchèterie
- Recyclerie ou l'Art de la "Récup"
- Semaine du développement durable
- Moments festifs autour d'un marché de producteurs et d'artisans locaux
- Compte rendu des séances du Conseil Municipal
- Rétrospective du voyage des Aînés 2016
- Réunions dans les quartiers : nouveaux rendez-vous printaniers !
- Les jeunes élus à l'Assemblée nationale
- Mise en place d'une permanence d'un conciliateur de justice
- La communication non violente au sein de la famille

La Ferté Saint-Aubin à la loupe... p. 6-7

Jeunesse et animation sociale p. 8-9
- On fête Pâques à la MASS !
- Jeux à gogo à La Ferté St-Aubin !
- Réseau d'échanges réciproques de savoirs
- Été 2017 : fonctionnement des accueils de loisirs
- Rentrée 2017-2018 : retour sur la campagne des inscriptions scolaires
- Enseignement artistique dans les écoles

Agenda et état civil p. 10-12

"L'Elan Fertésien", le mensuel des habitants de La Ferté Saint-Aubin, n° 23
avril 2017, édité en 3600 exemplaires par la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, Place du Général de Gaulle, B.P. 10049, 45240 La Ferté Saint-Aubin - Tél. 02 38 64 83 81
Site : www.lafertesaintaubin.com - Courriel : mairie@lafertesaintaubin.com
Directeur de la publication : Constance de Pélichy

PEFC IMPRIM'VERT

Crédit photos : Mairie, AMI, Associations
Conception : www.enola-creation.fr
Impression : Concordances
Dépôt légal : avril 2017

ISSN 2552-5913

ÉDITO

Mettre l'humain au cœur

Pour ce numéro de printemps, nous avons souhaité vous montrer que l'humain restait le cœur de nos priorités.

C'est le lien entre les habitants, les échanges et le partage entre les hommes qui donne du sens à une vie en société.

Ce lien, nous souhaitons le développer à travers un grand nombre d'animations qui se déroulera ces prochains mois. Animations autour de moments festifs, comme le carnaval, la fête des jeux, le rassemblement de voitures anciennes, la fête des mères, la fête de printemps, le marché des producteurs, la fête champêtre des Aisses, la fête de la musique, le festival de Jazz ou le festival de musique classique de Sully.

Ce lien, nous le développons aussi autour de moments d'échanges, comme dans le cadre du réseau d'échanges réciproques de savoirs, à l'occasion de la recyclerie, lors de la semaine du développement durable, à travers l'ouverture d'une grainothèque à la bibliothèque ou pendant les portes ouvertes des ateliers d'artistes de La Ferté.

Ce lien, nous le développons enfin par le dialogue et la démocratie locale. Au cours de ce trimestre, se tiendront de nouvelles réunions de quartiers pour échanger sur les priorités de la municipalité à l'échelle de la ville et de vos quartiers. Nous évaluerons ensemble notre politique du développement durable dans le cadre de l'évaluation de l'Agenda 21.

Le programme de ce 2ème trimestre de l'année 2017 est donc dense. Il remet l'humain au cœur. Nous cessons de parler chiffres, de parler crises pour **parler de vous, de ce qui cimente notre collectivité.**

Constance de PÉLICHY
Maire de La Ferté Saint-Aubin

« VIVA'CITÉ »

Connaissez-vous ce support élaboré par le Service Communication de votre Ville ? Feuillet mensuel (A4 plié en deux), il vous informe des sorties et manifestations à La Ferté St-Aubin. Vous pouvez vous le procurer en libre accès, dans 23 points de diffusion, commerces et services ou par le biais du site internet. Alors, n'hésitez pas ! Retirez-le vite chaque fin de mois !

NOMBRE D'HABITANTS

La population légale de la Commune est de **7420** habitants au 1er janvier 2017 (dernier recensement source Insee).

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES À VENIR

- En Souvenir des victimes et héros de la déportation dans les camps de concentration, au cours de la guerre 1939-1945 : **dimanche 30 avril, à 11h45**, place De Gaulle
- Fête de la Victoire 1945 : **lundi 8 mai, à 11h45**, place De Gaulle
- Hommage à M. Augustin Charles Emile PETIT : **mardi 30 mai, à 18h30**, Cité Petit
- By : **dimanche 4 juin, à 10 h**, Nécropole de Bellefontaine (précédée d'une messe à 9 h, en l'église Saint-Michel)
- Appel du **18 juin : 17 h30**, Monument aux Morts.

HOMMAGE

Décédée le 4 février dernier, Mme Odile Laurent-Valat a été Conseillère municipale en 2008. Puis, elle a continué à apporter son aide bénévole, à son niveau et selon ses compétences au service de sa Commune. Discrète et impliquée, elle s'est beaucoup investie à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité notamment. La Municipalité lui rend ici hommage.

CARTONS DES PROFESSIONNELS

À compter du 3 avril 2017, le Smictom a décidé de supprimer cette collecte. Les cartons sont à déposer en déchèterie (impérativement pour les grands formats) ou dans le bac jaune, dans le cadre du circuit habituel.

La carte d'identité **à portée de clic !**

Depuis le 2 mars dernier, vous pouvez faire en ligne votre pré-demande de Carte Nationale d'Identité (CNI).

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les 1ères demandes que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.
Vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisées : https://ants.gouv.fr et saisir votre état civil et votre adresse.
Un numéro de pré-demande de CNI vous est alors attribué et permet à l'agent du guichet de la mairie, équipée d'un dispositif de recueil, de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Pensez à noter ou à imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie.

ATTENTION : cette pré-demande ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie, équipée d'un dispositif de recueil, pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

N'oubliez pas de prendre rendez-vous auprès de la Mairie de La Ferté St-Aubin pour déposer votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport.

Evaluation de l'Agenda 21

et élaboration d'un nouveau plan d'actions

Agenda 21 La Ferté Saint-Aubin

Suite à un long travail effectué en concertation avec la population, l'Agenda 21 de La Ferté St-Aubin a été reconnu en 2013 par le Ministère de l'Environnement, puis évalué fin 2016.
Cette évaluation a permis de mettre en évidence que sur les 162 sous-actions, que composent ce 1er plan, 32 étaient non débutées, 23 commencées, 40 avancées et 67 terminées.

La ville poursuit son engagement en faveur du développement durable et continue à se mobiliser tous les jours ; Cela même sans renouveler la reconnaissance du label « Agenda 21 local » qui n'ouvre droit à aucune aide technique ou financière de l'Etat.
Un travail est en cours pour co-construire un nouveau plan d'actions locales avec des Fertésiens. Pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient se joindre à ce groupe de travail, vous pouvez contacter Larissa Cailly au 02.38.64.83.81 ou par courriel : environnement@laferte.org.
Vous œuvrerez ainsi pour votre bien-être sans compromettre celui des générations futures. Alors n'hésitez pas à participer aux actions et manifestations qui vous sont proposées.

Exemples d'actions : l'organisation de l'opération « Copain comme Cosson » ou la mise en place d'une boîte à lire sur la place de la Halle, et bientôt l'ouverture d'une grainothèque à la bibliothèque.

Grainothèque

Semences à Partager

Prenez, déposez, librement les graines qui vous plaisent

Fermeture provisoire de la déchèterie

Travaux de mise aux normes

SMICTOM de Sologne

En raison de nouvelles directives environnementales, d'importants travaux sont réalisés sur notre déchèterie qui est **fermée depuis le 1er mars dernier jusque fin mai environ**.
Durant cette période de travaux, vous avez accès aux autres déchèteries du SMICTOM dont les plus proches sont :

- **Marcilly-en-Villette :** Lundi, mardi, vendredi et samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, mercredi, de 14h à 17h.
- **Ménestreau-en-Villette :** Lundi, jeudi et samedi, de 14h à 17h, mercredi, de 8h30 à 12h.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le Smictom de Sologne au 02.54.88.58.28.

Recyclerie ou l'Art de la «Récup»

Agenda 21 La Ferté Saint-Aubin

Samedi 1er avril 2017 (10h-18h30), Halle aux Grains

Petit ou gros électro-ménager, vêtements, ordinateurs, vélo… que vous aimeriez faire réparer, donner ou acheter d'occasion, alors rendez-vous à la Recyclerie.

Vous souhaitez acquérir un produit original ? Venez chiner auprès des associations et artisans spécialisés dans l'art de la "récup.".

Profitez-en également pour donner les objets qui ne vous plaisent plus en les cédant à une association qui saura leur donner une seconde vie. **Et pour vos téléphones, tablettes… obsolètes, un container sera mis en place afin de les collecter pour qu'ils soient recyclés.**

Ces gestes sont importants ! Un habitant jette encore, par an, 13 kg d'objets qui pourraient être recyclés, réutilisés ou réparés.

Nous vous attendons nombreux et n'hésitez pas à profiter de la présence de l'association « 1 terre actions » qui pourra vous aider gratuitement à remettre à neuf votre vélo.

Alors place au recyclage afin de limiter le gaspillage !

Semaine du développement durable : du 30 mai au 5 juin 2017

AU PROGRAMME

- **À la Bibliothèque** (voir page 11) :
  - Exposition « La planète à notre table »
  - Inauguration de la grainothèque, le **30 mai, à 18 h** et atelier "Graines germées", le **10 juin, à 14 h**
- **Au Cinémobile, le 30 mai, à 19 h** :
  - Pique-nique partagé suivi de la projection du film « Qu'est qu'on attend ? »
- **À la Halle aux Grains, mercredi 31 mai, à 14 h 30 :**
  - Spectacle gratuit tout public « Y a des signes qui ne trompent pas ! », suivi d'un goûter

- **Place de la Halle, jeudi 1er juin, de 9 h à 12 h 30** :
  - Animation gratuite grand public sur la qualité de l'air intérieur en partenariat avec Sologne Nature Environnement, l'Agence Régionale de Santé et la DREAL.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Mme Larissa Cailly au 02.38.64.83.81 ou par courriel : environnement@laferte.org.

Agenda 21 La Ferté Saint-Aubin

Moments festifs autour d'un marché de producteurs et d'artisans locaux

Samedi 17 juin 2017, de 16 h à 22h, place de la Halle

Profitez d'un après-midi et d'une soirée conviviale animée par « Sam Jazz Band ».

AU PROGRAMME

- **Marché de producteurs, d'artisans locaux, de commerce équitable et caritatif**

Venez faire vos emplettes et vous restaurer sur un marché où vous trouverez des fruits et légumes, du fromage, du miel, des escargots, du vin, des produits locaux ou issus du commerce équitable, des bijoux, de la vannerie, des savons naturels…

- **Démonstrations** de vannerie, créations de bijoux, de poterie…
- **Troc de plants** : l'association Jardin et Vie vous propose de venir échanger vos plants et plantes.

Venez nombreux !

EN BREF

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART : 1ER ET 2 AVRIL 2017

Trois Fertésiennes, artisanes d'art, participent à cet évènement :

- Agnès Diamantoglou, « Ah la belle assise ! », tapissière, 330, route des Trays,
- Karine Neuvy, « L'Intérieur », décoratrice, 10, rue Masséna,
- Sandrine Ghestem, céramiste, 4, route de Vannes.

Leurs ateliers seront ouverts au public ce samedi et dimanche, de 10 h à 19 h.

Pour en savoir plus : www.journeesdesmetiersdart.fr

BIENVENUE À DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Atelier Bar à Ongles « Nails Arc en Ciel »

Hélène, styliste ongulaire professionnelle, diplômée en esthétique et spécialisée dans le nail art à main levée, a ouvert cet atelier **340, rue Léon Pinault**.

Elle réalise des motifs sur les ongles à la demande, d'après un modèle photo, un tissu de robe par exemple, ou une simple idée… ou propose manucure et pose de vernis semi-permanent pour les mains et les pieds (tenue 10 jours à 3 semaines pour 27 €).

Elle organise également des "Nail Art Party" pour les enterrements de vie de jeune fille ou les anniversaires. Il s'agit d'un après-midi entre filles pour s'amuser autour du nail art avec plein de surprises.

Contacts : Tél. 07.69.44.45.68 ; Courriel : nails.arcenciel@gmail.com ; Page Facebook : facebook.com/nails.arcenciel ; Blog pour infos et tarifs : nails-arcenciel.blogspot.fr

Ouverture d'un gîte touristique

« Le Sully », situé **37, rue de Sully**, labellisé « Gîte de France », 3 épis, est l'étape ou point de départ indispensable pour découvrir les châteaux de la Loire, la Sologne ainsi que les nombreuses manifestations locales.

Son environnement est mixte : urbain devant (maison de ville), jardin derrière avec en fond, le parc du Château.

Plus d'infos : www.gites-de-france-loiret.com ou www.legitelesully.com ; Tél. : 06.76.23.86.97.

« CT ELEC »

ct elec
Electricité Générale et Automatisme

Cyril Thévenin, installé **101, rue du Général Leclerc**, sous cette enseigne spécialisée en électricité générale et automatisme, intervient pour tous types de travaux en neuf ou en rénovation, au service des particuliers comme des professionnels.

Vous pouvez faire appel à lui pour vos installations et dépannages électriques de tous types et lui demander un devis gratuit.

Contacts : Tél. : 06.79.65.30.59 ; Courriel : ct.elec45@gmail.com

Compte rendu des séances du Conseil Municipal

16 décembre 2016

Adoption des tarifs municipaux pour 2017
Après avis de la Commission des Finances, réunie le 12 décembre dernier, **l'assemblée municipale unanime** a adopté l'ensemble des tarifs municipaux, applicables au 1er janvier 2017. Ces tarifs augmentent en moyenne de 1 % pour tenir compte de l'inflation, à l'exception de ceux de la MASS et de la Bibliothèque qui restent stables (tableau des tarifs à télécharger à partir du site internet de la ville : www.lafertesaintaubin.com, onglet « Finances »).

Avis sur le projet d'institution de servitudes d'utilité publique sur l'emprise du site anciennement exploité par la société « Les Charpentiers de Paris » (1013, chemin Latéral)
Après avis de la Commission Urbanisme, réunie le 13 décembre dernier, **l'Assemblée municipale unanime** a demandé la modification du projet d'arrêté préfectoral instituant des servitudes d'utilité publique sur l'emprise du site anciennement exploité par la société « Les Charpentiers de Paris », pour prendre en compte la réglementation du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Festival de Sully – Convention avec le Conseil départemental
Depuis 2007, le Département du Loiret, en partenariat avec la Ville de Sully-sur-Loire, pilote et met en œuvre le « Festival de Sully » et a proposé à la Commune d'accueillir un spectacle le 10 juin prochain, à l'église Saint-Michel.
L'assemblée municipale unanime a accepté cette proposition et a autorisé Mme le Maire à signer la convention d'organisation avec le Conseil départemental, prévoyant notamment une participation communale à hauteur de 5 000 €.

27 janvier 2017

Installation d'une conseillère municipale
Mme Agnès Souilijaert, suivante de la liste d'opposition « La Ferté St-Aubin, une ville pour tous », a pris place au sein du Conseil Municipal, remplaçant Mme Colette Rousseau, démissionnaire.

Adoption des statuts de l'association « Les Quatre Ferté de Sologne »
L'association « Les Quatre Ferté de Sologne » a été créée le 25 novembre 2016. Elle constitue un groupement d'intérêts communaux et associatifs destiné à promouvoir les quatre Ferté de Sologne : La Ferté Beauharnais, La Ferté Imbault, La Ferté St-Aubin et La Ferté St Cyr dans les domaines historique, culturel, touristique, économique, sportif et environnemental.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 22 voix pour et 6 abstentions (M. Jean-Frédéric Ouvry, Mme Manuela Chartier, M. Jacques Drouet, M. Thierry Montalieu, Mme Agnès Souilijaert, M. Dominique Dessagnes) a adopté les statuts de cette association et a désigné Mme Nicole Boileau, titulaire et M. Dominique Thénault, suppléant, pour représenter la Commune en son sein.

8 février 2017

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2017 du budget principal, des budgets annexes de l'eau, de l'assainissement et du camping
L'Assemblée municipale a pris acte de la tenue de ce débat, obligatoire conformément à la loi avant l'examen du Budget Primitif par le Conseil Municipal dans les deux mois qui précèdent cet examen.
Les éléments de ce débat sont contenus dans un rapport, téléchargeable à partir du site internet de la ville (onglet « Finances »).

RÉTROSPECTIVE du voyage des Aînés 2016

Une rétrospective photo et vidéo de ce voyage, qui a emmené les Aînés à Saumur, aura lieu à **l'Espace Madeleine Sologne, le 24 mai 2017, à 14 h.**
Celle-ci sera suivie d'un temps convivial autour d'une collation.

Tribune libre du groupe d'opposition municipale

Orientations budgétaires 2017 : de l'austérité au renoncement
La majorité municipale a présenté ses perspectives budgétaires pour 2017.

- **Côté recettes, nous commençons à payer la volonté de ne plus accueillir de nouveaux fertésiens dans notre ville.** Cela se traduit par une érosion de fiscalité qui finira par poser problème pour le financement des services à nos concitoyens, du maintien du nombre de classes dans les écoles et de l'entretien de nos équipements collectifs.

- **Côté dépenses, une forte réduction des frais de personnel** est programmée d'ici 2020 : 10 postes déjà supprimés depuis 2014 et une réflexion est menée pour un ajustement plus drastique de la masse salariale pouvant conduire à une remise en cause des services à la population.

- **Côté investissement, un seul équipement à venir : l'Espace Sportif Associatif**, projet largement préparé avant 2014. Sinon, rien qu'un faible investissement, tout juste suffisant pour assurer un entretien minimum de nos espaces collectifs. Aucune autre perspective : c'est l'assurance qu'il ne se passera rien de plus jusqu'à 2020.

- **Le désendettement de la commune engagé depuis 2010** permet aujourd'hui d'envisager sereinement un nouvel emprunt pour financer l'ESA. La majorité partage enfin notre point de vue d'un recours nécessaire et maitrisé à la dette pour accompagner le développement de notre ville.

Pourtant d'autres choix sont possibles et nous le rappelons régulièrement lors des conseils municipaux.

Au lieu de financer une (encore) nouvelle étude pour le contournement routier de la ville, de nommer un adjoint de plus, d'engager un coûteux et aléatoire programme de vidéosurveillance et d'armement de la police municipale, la majorité aurait pu faire le choix de maintenir l'effort budgétaire vers les associations, si utiles au lien social, et d'être plus active à l'échelle intercommunale où des mutualisations possibles dans les secteurs culturel, périscolaire et de l'eau seraient sources d'économie.

http://unevillepourtous.ek.la

RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS : nouveaux rendez-vous printaniers !

Les prochaines réunions seront consacrées aux thématiques suivantes :
Finances communales 2016 et 2017 et présentation de l'étude de circulation et perspectives.

- **Quartier A :** mardi 25 avril, 18 h 30, salle 2 Espace Madeleine Sologne
- **Quartier B :** jeudi 27 avril, 18 h 30, club house du complexe sportif Paul Guérin
- **Quartier C :** jeudi 18 mai, 18 h 30, salle des mariages, Mairie
- **Quartier D :** jeudi 4 mai, 18 h 30, salle des mariages, Mairie
- **Quartier E :** mardi 9 mai, 18 h 30, salle 2 Espace Madeleine Sologne
- **Quartier F :** jeudi 11 mai, 18 h 30, salle des mariages, Mairie
- **Quartier G :** mardi 16 mai, 19 h, club house du complexe sportif Paul Guérin
- **Quartier H :** mardi 2 mai, 19 h, club house du complexe sportif Paul Guérin
- **Quartiers I et J :** mardi 23 mai, 18 h 30, club house du complexe sportif Paul Guérin
- **Quartier K :** mercredi 31 mai, 18 h 30, salle des mariages, Mairie

Nous vous y attendons nombreux.
Retrouvez le zonage et les référents de votre quartier en allant sur le site internet de la ville, onglet « Vie municipale », rubrique « Elus ».

LES JEUNES ÉLUS à l'Assemblée nationale

Sur l'invitation de M. Claude de Ganay, Député de notre circonscription, les jeunes conseillers municipaux se sont rendus à Paris, le 13 février dernier, pour visiter l'Assemblée Nationale.
Ils étaient accompagnés par Mme le Maire, Mme Prudhomme, Mme Cherrier et M. Dessagnes ainsi que de leurs animateurs préférés.
Après un pique-nique sympathique dans le jardin des Tuileries, suivi d'une promenade digestive jusqu'à la Pyramide du Louvre, ils se sont rendus au Palais Bourbon.
En préambule, un petit film expliquant le fonctionnement de l'Assemblée leur a été projeté : Comment sont élus et à quoi servent les députés ? Qu'est-ce qu'un projet de loi ? Comment s'organisent les débats dans l'hémicycle ? Quelle est la différence avec le Sénat ?… Toutes ces questions ardues, mêmes pour les adultes, n'ont donc plus de secrets pour eux… enfin presque !
S'en est suivie la visite guidée et commentée du Palais, les remarquables salons, l'hémicycle, la bibliothèque, et ses décors réalisés par des grands noms de l'art français.
L'émerveillement était au rendez-vous devant la solennité de ces lieux chargés d'histoire.
La découverte de cette institution s'inscrit parfaitement dans le cadre de leurs fonctions électives et participe de l'éducation à la citoyenneté.

MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE d'un conciliateur de justice

A compter du 25 avril 2017, puis tous les 4èmes mardis après-midi de chaque mois, un conciliateur de justice tiendra une **permanence à la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité**.
Il recevra, en accueil libre, **de 14 h 30 à 16 h 30.**
Nommé par le Tribunal, il peut intervenir dans de nombreuses affaires : conflit de voisinage, problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit entre un consommateur et un professionnel, dommage ou malfaçon…
Il ne peut, par contre, pas intervenir dans les conflits entre l'administration et les administrés, les affaires d'état civil et familiales, et celles relatives au droit du travail.
N'hésitez pas à le solliciter !

LA COMMUNICATION NON VIOLENTE au sein de la famille

Mercredi 10 mai 2017, à 20 h 30, à l'Hôtel de Ville (salle des Mariages), le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) vous invite à une conférence–échanges sur cette thématique.
Informations auprès de la MASS ou du Pôle Petite Enfance de la Communauté de Communes : 02.38.64.61.36.

EN BREF

Permanences des Adjoints le samedi matin, salle annexe de l'Hôtel de Ville (rue des Poulies), sur rendez-vous

- **1er avril : Vincent CALVO** (Relations humaines et communication), **Stéphanie HARS** (Enfance, jeunesse et vie scolaire)
- **8 avril : Christophe BONNET** (Urbanisme), **Jean-Noël MOINE** (Vie associative et sportive)
- **15 avril : Stéphane CHOUIN** (Finances, commerces et activité économique), **Véronique DALLEAU** (Développement durable, mobilité et transports)
- **22 avril : Dominique THÉNAULT** (Travaux), **Nicole BOILEAU** (Culture et manifestations locales)
- **29 avril : Jean-Noël MOINE** (Vie associative et sportive), **Stéphanie HARS** (Enfance, jeunesse et vie scolaire)
- **6 mai : Vincent CALVO** (Relations humaines et communication), **Stéphanie AUGENDRE MENARD** (Affaires sociales et santé)
- **13 mai : Christophe BONNET** (Urbanisme), **Véronique DALLEAU** (Développement durable, mobilité et transports)
- **20 mai : Stéphane CHOUIN** (Finances, commerces et activité économique), **Frédérique de LIGNIÈRES** (Personnes âgées)
- **27 mai : Dominique THÉNAULT** (Travaux), **Stéphanie HARS** (Enfance, jeunesse et vie scolaire)
- **3 juin : Daniel GAUGAIN** (Prévention et sécurité), **Nicole BOILEAU** (Culture et manifestations locales)
- **10 juin : Christophe BONNET** (Urbanisme), **Stéphanie AUGENDRE MENARD** (Affaires sociales et santé)
- **17 juin : Vincent CALVO** (Relations humaines et communication), **Frédérique de LIGNIÈRES** (Personnes âgées)
- **24 juin : Jean-Noël MOINE** (Vie associative et sportive), **Véronique DALLEAU** (Développement durable, mobilité et transports)
- **1er juillet : Stéphane CHOUIN** (Finances, commerces et activité économique), **Nicole BOILEAU** (Culture et manifestations locales)
- **8 juillet : Daniel GAUGAIN** (Prévention et sécurité), **Stéphanie AUGENDRE MENARD** (Affaires sociales et santé)

Permanences du Maire, salle annexe de l'Hôtel de Ville (rue des Poulies), sans rendez-vous

- **Mercredi 10 mai :** 14 h 30 – 17 h
- **Samedi 17 juin :** 9 h 30 – 12 h
- **Mercredi 5 juillet :** 14 h 30 – 17 h

Permanences des Conseillers municipaux d'opposition, salle Foch (EMS), le 2ème samedi du mois, de 10 h 30 à 12 h :

8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet.

La Ferté St-Aubin à la loupe…

LA RUE… **un lieu pour tous !**

Forte de ses constats, la Police Municipale vous rappelle que la rue est un espace à partager avec tous les usagers !

L'agglomération est un espace de circulation et un lieu de vie où différents usagers se côtoient quotidiennement. Tour à tour automobiliste, cycliste, piéton, etc., chacun doit s'adapter aux conditions spécifiques de circulation des uns et des autres. La sécurité des déplacements en ville impose à ce que chacun se conforme au Code de la route, et que les usagers se respectent mutuellement.

Les Piétons

- Vous avez des droits et des devoirs.
- Circulez sur les trottoirs et sur les accotements s'ils sont praticables.
- Vous êtes prioritaire dans les zones de rencontre et les aires piétonnes.
- **Si un passage piétons est situé à moins de 50 mètres, empruntez-le pour traverser.**
- Aux intersections, à proximité desquelles il n'existe pas de passages piétons, empruntez la chaussée dans le prolongement du trottoir et ne traversez pas en diagonale. Il en est de même hors des intersections.
- **Pour traverser, assurez-vous que les feux de signalisation, la visibilité et la distance des véhicules le permettent. Soyez prudent : traverser n'est jamais sans risque !**
- À la descente du bus, regardez bien autour de vous pour veiller à être bien visible des autres usagers.
- **Si vous utilisez des rollers ou une patinette, vous devez circuler sur les trottoirs et respecter les piétons.**

Les Cyclistes

A PARTIR DU 22 MARS 2017 :
A vélo, le port d'un casque certifié sera obligatoire pour tous les enfants de moins de 12 ans, qu'il soit conducteur ou passager.

- Le Code de la route vous concerne aussi.
- **Respectez le Code de la route, notamment les feux de signalisation, les stops et les priorités.**
- Circulez sur le côté droit de la chaussée et utilisez, quand il y en a, les bandes, pistes et doubles-sens cyclables. Ne circulez pas sur les trottoirs si vous avez plus de huit ans.
- **Signalez vos changements de direction.**
- À une intersection, placez-vous un peu en avant des véhicules pour être visible. Lorsqu'ils existent, utilisez les sas et autres espaces qui vous sont réservés devant les feux de signalisation. Ne restez pas en dehors du champ de vision des conducteurs.
- Maintenez une distance de sécurité de plusieurs mètres avec les véhicules qui vous précèdent.
- **De nuit comme de jour, l'éclairage est obligatoire en cas de visibilité insuffisante.**

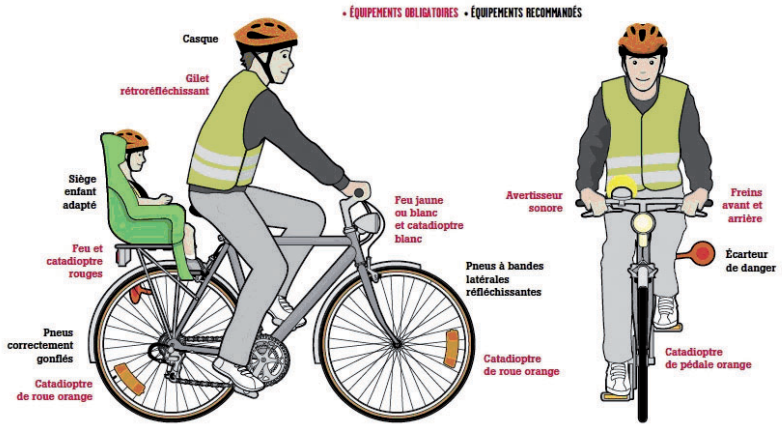

Privilégiez de préférence des vêtements de couleur claire et portez un gilet rétro-réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante.

- Roulez au pas dans les aires piétonnes sans gêner les piétons et ne dépassez pas les 20 km/h dans les zones de rencontre.

Les Cyclomotoristes/Motocyclistes

Sachez maîtriser votre deux-roues.

- **Prévenez et anticipez les comportements des autres usagers et évitez tout changement brusque de direction.**
- Maintenez vos distances de sécurité.
- Vérifiez régulièrement le bon état des équipements de signalisation de votre véhicule et améliorez votre propre visibilité la nuit avec des vêtements clairs munis de bandes réfléchissantes. En ville, comme sur la route, le port du casque est obligatoire.
- Soyez vigilant à l'égard des usagers les plus vulnérables (piétons et cyclistes).

Pensez à vous munir des nouveaux équipements obligatoires depuis le 20/11/2016, gants certifiés CE…

Les Automobilistes

Tenez compte des usagers plus vulnérables que vous.

- **Respectez les piétons.** Cédez-leur le passage lorsqu'ils traversent sur la chaussée et ralentissez à l'approche des passages piétons.
- Adaptez votre vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu traversé et des circonstances climatiques.
- **Écartez-vous d'au moins un mètre des trottoirs, des vélos et des bus à l'arrêt.**
- Restez particulièrement vigilant aux abords des arrêts de bus : des piétons peuvent en surgir.
- Contrôlez dans vos rétroviseurs extérieurs et en tournant la tête qu'il n'y a pas d'autres usagers avant de descendre du véhicule. Attention à l'ouverture des portières.
- **Pensez à la gêne que vous occasionnez et aux dangers que vous représentez en stationnant sur les trottoirs, arrêts de bus, passages piétons ou sur les bandes, pistes et doubles-sens cyclables.**

APPEL À VOLONTAIRES

Suite aux inondations de l'an dernier, la Municipalité souhaite se doter d'une **RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE** pour épauler les organismes officiels en cas de nouvelles inondations où d'événements graves exceptionnels (accident, incendie de forêt, risque terroriste ou autres).
Pour plus d'informations, **une réunion publique** aura lieu le **samedi 13 mai 2017, à 10 h, salle des mariages, à l'Hôtel de Ville.**

Une réserve communale de sécurité civile est une structure composée de citoyens volontaires et bénévoles susceptibles d'être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir ou gérer les risques majeurs sur le territoire d'une commune. Créées par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 (1), les réserves communales de sécurité civile sont actuellement régies par les articles L. 724-1 à 724-14 du Code de la sécurité intérieure.

Les Enfants

Dans la rue, les enfants sont particulièrement vulnérables. Chaque année, une centaine d'enfants piétons, de moins de 14 ans, sont tués dans un accident de la route.

En raison de sa petite taille, l'enfant peut se trouver dissimulé aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement. En outre, l'enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement que l'adulte (difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores du danger, etc.).
Pour l'automobiliste, la règle essentielle consiste à respecter les limitations de vitesse, de manière à pouvoir anticiper les attitudes imprévisibles des enfants.

- Commencez dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation, dans la rue, au quotidien, par l'observation. Expliquez de manière pédagogique les règles à observer :
  - Emprunter les passages protégés,
  - Traverser lorsque le feu est vert pour les piétons,
  - Vérifier que les véhicules sont arrêtés avant de traverser,
  - Ne pas courir, etc.
- **Montrez l'exemple.**
- **Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, surveillez-les et accompagnez-les.**
- Habillez les enfants de vêtements clairs ou de couleur vive, équipez-les d'un sac à dos ou cartable muni de tissu réfléchissant s'ils sont amenés à marcher au bord de la chaussée lorsqu'il fait sombre.
- Faites toujours descendre les enfants de la voiture côté trottoir.

N'oubliez pas !

- **Parmi les piétons, les enfants et les personnes âgées restent les plus vulnérables.**

- **Sont considérés comme des piétons : les personnes qui poussent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur ; les personnes qui conduisent à la main un cycle ou un cyclomoteur.**

ET POUR CEUX QUI N'AURAIENT TOUJOURS PAS COMPRIS, UN RAPPEL DE QUELQUES INFRACTIONS, QUE LA POLICE MUNICIPALE EST EN DROIT DE VERBALISER :

- Le stationnement sur trottoir, sur passage piétons, sur emplacement réservé au GIG-GIC, réservé aux convoyeurs de fonds, masquant la signalisation routière, sur une piste ou bande cyclable vous coûtera 135 euros.
- Le fait de téléphoner au volant, d'utiliser un ou deux écouteurs, le bluetooth que ce soit en voiture, moto, cycle, vous coûtera 90 euros et 3 points.

EN BREF

ESPACE FAMILLE : LE PAIEMENT EN LIGNE C'EST PARTI !

Six mois après son lancement plutôt réussi, l'Espace Famille poursuit le déploiement de son offre de services en ligne.
Un nouveau mode de paiement sécurisé permet aux familles de régler les factures des prestations aux activités périscolaires et extrascolaires, 7j/7 et 24h/24.
La Municipalité a décidé d'adhérer au dispositif TIPI "Titre Payable par Internet", fourni par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui est particulièrement adapté au recouvrement des créances à caractère régulier comme la restauration scolaire, les activités périscolaires, les accueils de loisirs et les stages sportifs.
Par ailleurs, il est possible de mettre à jour, à tout moment, dans l'Espace Famille, ses coordonnées téléphoniques et électroniques ainsi que d'opter pour la facture dématérialisée afin de contribuer à limiter l'impression et l'envoi de courrier.

DEMANDEZ LE PROJET PÉDAGOGIQUE DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES !

Élaboré par les équipes d'animation, le projet pédagogique est un document qui découle du projet éducatif de la Municipalité, dit aussi Projet Éducatif de Territoire (PEDT).
Alors que ce dernier exprime les grandes lignes éducatives liées à l'ensemble des accueils de la Ville, le projet pédagogique décrit en détail un accueil en particulier.
L'accueil périscolaire désigne un mode de garde avant et après la classe, dans les locaux des écoles et autres, prévus à cet effet. Les enfants sont encadrés par du personnel qualifié. Le temps d'accueil périscolaire est considéré comme un temps de loisir éducatif durant lequel sont proposées des activités adaptées à ces moments particuliers de la journée de l'enfant. Le projet pédagogique expose donc les objectifs pédagogiques liés à ce temps de vie. On y présente aussi les fonctionnements qui en résultent et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Enfin, ce document précise la méthode d'évaluation des actions entreprises.
Vous pouvez consulter le projet pédagogique périscolaire de l'accueil que fréquente votre enfant dans la rubrique « Activités » de l'Espace Famille ou demander aux équipes d'animation de vous le présenter.

- Fatima Seou, Coordinatrice de l'accueil périscolaire Bernard Vaussion,
- Karine Mendez-Thauvin, Coordinatrice de l'accueil périscolaire des Chêneries,
- Laëtitia Guillet, Coordinatrice de l'accueil périscolaire des Sablons.

ON FÊTE PÂQUES A LA MASS !

Après des vacances d'hiver, placées sous le signe du cirque et de la préparation du Carnaval du 25 mars, la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité vous invite à des vacances où Pâques et le Printemps seront à l'honneur.
Jeux, bricolages, ateliers cuisine, sorties en famille… rejoignez-nous du **10 au 21 avril prochains.**
Programme complet disponible à la MASS et sur le site internet de la ville.

JEUX À GOGO À LA FERTÉ ST-AUBIN !

Du 20 mai au 25 juin prochains, faites de la place dans vos agendas pour le mois du jeu fertésien !
La Ludothèque et tous ses partenaires vous ont concocté de nombreuses animations, ouvertes à tous, partout et sous toutes ses formes !
Participez :

- le **20 mai** : à une soirée Steampunk, à la bibliothèque (soirée costumée dans une ambiance "Jules Verne", jeux de société, diseuse de bonne aventure, etc. voir page 11),
- du **29 mai au 2 juin** : à l'ouverture de la Ludothèque, les soirs, pour inaugurer son jardin,
- les mercredis **31 mai, 7 et 14 juin** : à des rencontres-jeux avec les seniors à Champoiseau et à des "jeux à déguster pour le goûter" à la MASS,
- du **12 au 16 juin** : à une exposition "Rétrogaming" et à une soirée-jeux à la MASS,
- du **19 au 23 juin** : à des animations proposées par la Ludothèque et des matinées Bout'Choux,
- **le 25 juin** : à des jeux de kermesse en bois pour la Fête champêtre des Aisses.

Programme complet disponible à la MASS et sur le site internet de la ville.

RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS

Ce réseau est relancé ! Le principe est simple : il consiste à mettre en relation des personnes souhaitant transmettre un savoir avec d'autres souhaitant le recevoir, dans des domaines très variés : cuisine, travaux manuels, bricolage, jardinage, etc.
L'échange de savoir-faire se concrétise lors d'ateliers collectifs ou dans un cadre individuel, en fonction des demandes.

Après des ateliers cuisine, origami, couture, jonglage en février et mars, des ateliers jardinage, décoration d'œufs pour Pâques, relaxation, cuisine sont prévus pour avril/mai. Les propositions sont ouvertes et évolueront selon les souhaits formulés !
Pour en savoir plus : http://rerslaferte.wixsite.com/echange ou auprès de la MASS. N'hésitez pas à faire part de vos propres envies d'apprendre ou de transmettre !

ÉTÉ 2017 : FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

Fermeture du centre de loisirs des Marmousiaux cet été pour travaux.
A compter du 10 juillet, les enfants de 6 à 12 ans seront accueillis au Centre Bernard Vaussion et ce pour toutes les vacances scolaires, y compris le mercredi après-midi à partir de la rentrée 2017.
En effet, la Municipalité a décidé de réaliser des travaux au centre de loisirs des Marmousiaux afin qu'il devienne l'accueil de loisirs des maternels le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Parallèlement, la structure demeure le lieu d'accueil périscolaire pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires des Chêneries le matin et le soir pendant le temps scolaire.
Cet été, les maternels continueront d'être accueillis à Champoiseau et ce jusqu'à l'achèvement des travaux aux Marmousiaux avant de prendre définitivement possession des lieux.

RENTRÉE 2017-2018 : retour sur la campagne des inscriptions scolaires

Elle s'est déroulée en Mairie, du 7 au 24 février derniers, auprès de Corinne Rousseau, responsable des affaires scolaires au sein de la Direction de l'Éducation.
Sur les 175 dossiers d'inscriptions attendus en Petite Section de maternelle et en CP, 150 ont été enregistrés.
Il appartient désormais à la Commission des affectations scolaires de se réunir prochainement pour étudier les demandes de dérogations. Cette Commission est composée des membres élus de la commission municipale « Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire » ainsi que des six directrices d'écoles.
Ensuite, les certificats d'inscriptions scolaires seront adressés, par courrier, aux familles afin de les présenter à l'école, aux jours et heures indiqués, pour confirmer l'admission définitive.

Il est encore possible de venir inscrire votre enfant en Mairie, comme d'autres familles viendront le faire d'ici la rentrée suite aux déménagements qui interviennent lors de chaque période de vacances scolaires et congés d'été.

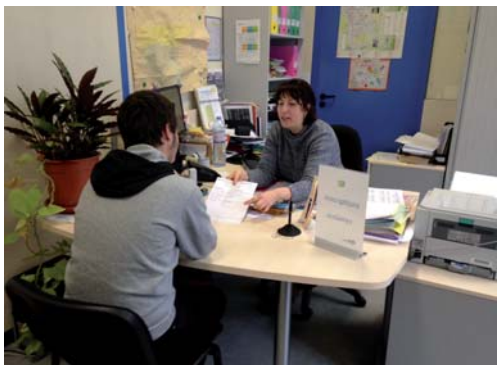

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE dans les écoles

La Commune emploie deux assistantes d'enseignement artistique au bénéfice de tous les élèves des écoles durant l'année scolaire. **Nicole Bastien en Arts Plastiques et Christine Mitaine-Quemard en musique.**
Les différents projets artistiques naissent d'une envie partagée des enseignants et des intervenantes.

Arts Plastiques

L'équipe éducative de **l'école élémentaire des Sablons** a souhaité outiller les enfants du langage artistique avec l'expérimentation. Quant aux enfants de maternelle, ils ont repensé le vivant en inventant une mare peuplée de grenouilles, de libellules, de poissons des plus colorés. Dès que le soleil réapparaîtra, pour de vrai, les petites mains aménageront leur cour.
Les élèves des Chêneries s'essayent eux aussi à l'histoire du vivant par l'intermédiaire de la graine.
À l'école du Centre, ils se lancent dans une aventure africaine en réunissant danse, musique et arts plastiques pour proposer une installation où se mêleront tous ces arts lors d'une inauguration déambulatoire le **3 juillet 2017**.
À l'occasion des 60 ans de l'école Mireille Prieur, enfants et personnes âgées se rencontrent, parlent, échangent, se racontent leur école pour proposer des ardoises de "mots d'école" et revisiter la traditionnelle "photo de classe".
Un petit coup d'œil dans les écoles vous permettra de découvrir l'évolution de ces différentes aventures artistiques.

Quelques moments avec les réalisations des enfants des écoles.
Quand je patouille, je triture, je déchire, j'expérimente avec mes doigts, il y a comme quelque chose d'inconnu qui naît de mes gestes. Émerveillements, déceptions, je recommence. Je reprends et j'invente de nouveau. Je laisse enfin mes doigts jouer avec les différentes matières. Quand je regarde tout ce que chacun de nous a versé de lui dans sa réalisation je suis fier(ère).

Musique

Le 26 janvier dernier, les élèves de cycles 3 de **l'école des Chêneries** ont passé un agréable moment avec l'intervention de Clément Joubert, Chef d'orchestre de l'ensemble symphonique « La musique de Léonie » et initiateur du projet « La fabrique d'Opéra » : Aïda.
Dans le cadre de leur projet musical sur « Le tour du monde en 80 jours », ils ont pu voyager en Éthiopie et en Égypte, à travers l'histoire tragique d'Aïda et de Radamès, et assisté à la répétition générale au Zénith le 16 mars dernier.
Un travail sur le contexte historique, la chronologie de l'histoire, la musique, l'opéra à l'époque romantique, l'écoute approfondie de certains morceaux, l'analyse musicale, la terminologie et la composition d'un opéra… ont été étudiés durant les interventions de Christine Mitaine-Quemard.
Par ailleurs, les **élèves du Centre et des Chêneries** ont bénéficié, mi-janvier, de la présentation de l'instrumentarium pédagogique, composé de 14 structures sonores, mis à disposition par les Conseillères Pédagogiques en Éducation Musicale du Loiret (CPEM) et conçu pour offrir un large éventail de timbres, mais aussi de gestes instrumentaux possibles.
Cette démarche pédagogique est basée sur l'écoute et sollicite la créativité de l'enfant et son engagement corporel global.

VISITE DU WAGON HISTORIQUE

À l'occasion du rassemblement des voitures anciennes du **30 avril 2017**, organisé par le « Club RN 20 La Ferté St-Aubin », sur le site du Cosson et de la Fête de Printemps du **1er mai 2017**, M. Michel Hélias ouvrira au public son wagon historique, implanté route des Trays, ces deux journées. **Visites gratuites de 10 h à 18 h.**

FÊTE DES MAMANS

Samedi 27 mai 2017, à 15 h, le Comité des Fêtes et la Municipalité seront heureux d'accueillir toutes les mamans Fertésiennes, **à l'Espace Madeleine Sologne**, à l'occasion de la Fête des Mères.
Un spectacle musical leur sera offert ainsi qu'une plante, remise à toutes les mamans présentes à l'issue du spectacle.

CIGALE EN FÊTE !

Lundi 5 juin 2017, à 14 h, l'IME CIGALE organise pour la 2nde fois sa fête de l'été.
À cette occasion, un après-midi festif et des portes ouvertes permettront d'accueillir les Fertésiens pour une visite de l'établissement.
Musique, jeux, structures gonflables, buvette… feront le bonheur des petits et des grands.

Agenda

Les rendez-vous de l'Office de Tourisme

BALADES ACCOMPAGNÉES

- **Samedi 1er avril, à 14 h : « La chèvrerie de Ligny »**, au départ de la place de l'église de Ligny-le-Ribault.
- **Samedi 20 mai, à 14 h 30 : « L'exploitation agricole de Sologne »**, au départ du dojo (route de Souvigny) de Sennely (limitée à 25 places).
- **Samedi 3 juin, à 15 h : « Les arbres têtards »**, au départ de la place de la Mairie de Ménestreau-en-Villette.

Tarifs pour ces trois balades : 3 € (adultes) ; 2 € (enfants de 10 à 14 ans, gratuit pour les plus petits) ; Réservation impérative 24 h à l'avance auprès de l'Office (02.38.64.67.93).

EXPOSITIONS

- **Du 2 au 20 mai : exposition de peinture** par Mmes Maryse Dosne, Sylvie Bouchette et Annie Duble.
- **Du 13 au 24 juin : exposition de peinture et sculpture** par Mmes Catherine Jullien et Anne Berbal.

Attention : l'exposition annoncée jusqu'au 15 avril est annulée.

CINÉMOBILE

Samedi 1er avril Place de la Mairie
Prochaines dates : 29 avril, 27 mai et 24 juin

NOUVEAUX TARIFS : 6,20 € ; 4,50 € réduit ; 4 € -14 ans ; 4 € la séance avec la nouvelle carte de fidélité non nominative (valable 1 an) de 24 € (5 places + 1 offerte).
Pour en savoir plus : www.cinemobile.ciclic.fr

16h L'EMPEREUR - Animation (1h24)

À travers le regard et les souvenirs de son aîné, un jeune manchot se prépare à vivre son premier voyage… Découvrez les incroyables épreuves qu'il devra traverser pour accomplir son destin et assurer sa survie et celle de son espèce.

18 h PATIENTS - Fiction (1 h 50)

Se laver, s'habiller, marcher, jouer au basket, voici ce que Ben ne peut plus faire à son arrivée dans un centre de rééducation suite à un grave accident. Avec ses nouveaux amis, ils vont résister, se vanner, s'engueuler, se séduire mais surtout trouver l'énergie pour réapprendre à vivre. Patients est l'histoire d'une renaissance mais surtout de rencontres : on ne guérit pas seul.

20 h30 LION - Fiction (1 h 59)

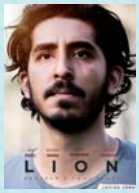

Une incroyable histoire vraie : à 5 ans, Saroo se retrouve seul dans un train traversant l'Inde qui l'emmène malgré lui à des milliers de kilomètres de sa famille. Après des mois d'errance, il est recueilli dans un orphelinat et adopté par un couple d'Australiens…

LUNDI 1ER MAI : C'EST LA FÊTE DE PRINTEMPS !

Au programme :

- Fête foraine sur la place de la Mairie, structures gonflables sur le Champ de Foire, restauration sur place.
- Vide-greniers : Champ de Foire, rue des Poulies et rues adjacentes, place de la Halle, boulevard Foch (réservation à l'Office de Tourisme 02.38.64.67.93).
- Exposition de voitures sur la place de la Halle.
- Visite gratuite d'un wagon de queue, route des Trays.

Le groupe de percussions « Baticlac » vous accompagnera dans les rues et sur le Champ de Foire, pour votre plus grand plaisir… petits et grands.
Vive le Printemps !

Dimanche 25 juin 2017 : 3ème édition de la Fête Champêtre à l'étang des Aisses !

10 h, ouverture de la fête : initiation à la pêche avec « Le Garbeau Solognot », tir à l'arc, promenades en canoë, démonstrations de dressage de chiens, structures gonflables pour les enfants et bien d'autres activités sur le site vous seront proposées.
Une animation musicale et des démonstrations de danses auront lieu pendant le déjeuner **(restauration et buvette sur place).**
Puis la guinguette démarrera à partir **de 14 h** avec Pascal Hamard en duo.
En famille, entre amis, en solo ou en duo, venez-vous amuser, vous promener ou danser !
Accès gratuit. Journée pouvant être annulée en fonction de la météo.

Retour sur…

La bibliothèque classée 1ère des 10 opérations originales sur le territoire français par la revue professionnelle « Livres Hebdo » pour sa participation à la 1ère édition de la Nuit de la lecture !

Après avoir été invitée par le Ministère de la Culture à Paris, le 5 janvier dernier, pour le lancement de cette 1ère édition qui a rassemblé plus de 250 000 participants en France, la bibliothèque municipale a été distinguée par cet hebdomadaire. Elle a même fait l'objet d'un court article Outre-Manche, écrit par la journaliste Barbara Casassus et publié sur le site internet anglais « The Bookseller ».
Une belle reconnaissance de l'inventivité et de l'implication de l'équipe au service des Fertésiens, qui sont venus très nombreux le 14 janvier dernier assister à cette soirée pas comme les autres !

Animations à la Bibliothèque

EN AVRIL

À partir du 1er : 4ème édition du e-Prix Manga Loiret en partenariat avec la Médiathèque départementale du Loiret.
Découvre les 4 mangas en compétition et vote à la bibliothèque pour ton manga préféré jusqu'au 28 avril.

Samedi 1er, de 10 h à 12 h : atelier « Koinobori » avec Dominique et Julie

Chaque année, le 5 mai, les Japonais célèbrent la fête des enfants "Kodomo no Hi" (こどもの日). Pour honorer ce jour particulier, des milliers de carpes en toile ou en papier de couleurs vives, appelées Koinobori (鯉幟), sont hissés dans le ciel sur de longues perches, le transformant en un immense ban de poissons multicolores volant au vent.
Venez fabriquer votre carpe volante, symbole de bonheur et de bravoure, qui trouvera sa place aussi bien dans votre jardin que dans chaque pièce de la maison !
Atelier gratuit sur inscription uniquement, pour adultes, ados et enfants à partir de 10 ans.

Du 8 (au 6 mai), auditorium : exposition « Njaxas, nuances pictur'elles » par Sanjam, plasticienne créatrice

Agée d'un peu plus d'un tiers de siècle, on peut considérer Sanjam comme une jeune artiste. Voyageuse au long cours, elle respire le monde, le peint, l'habille. Depuis quelques années, sans souci académique, sans s'interdire une matière, un thème, une technique, sans craindre l'excentricité, sans redouter l'expression débridée, elle met autant d'art dans sa vie que de vie dans son art : ses vêtements, ses dessins, ses peintures, ses couleurs, ses formes et ses envolées l'attestent, Sanjam est une vraie créatrice.
Samedi 8, à 11 h, vernissage en présence de l'artiste.

Samedi 8, à 14 h : Brind'Zic consacré au Rock des années 70/80

L'équipe de la bibliothèque monte le son avec la participation exceptionnelle de Nicolas Gonati en maître de cérémonie. Attention, moment d'anthologie en perspective !

Mercredi 12, à 10 h 30 : « Contes de la brousse » par Edmond Bolo

Conteur tout public, Edmond Bolo joue de gestes amples et de mimiques, restituant la tradition des Minkekana (chantefables), des Mikana (contes) et des Minlan (épopée Fang, légendes). Ses récits traditionnels, qu'il s'emploie à mettre en relation avec le monde actuel, s'enracinent dans le centre-sud du Cameroun, le pays **BETI** où l'humour s'intègre à la vie.
Tout-public à partir de 4 ans. Réservation fortement conseillée.

Vendredi 28, à 18 h 30 : Les lectures de Catherine

Embarquement immédiat pour l'Afrique avec la talentueuse comédienne Catherine Gautier en ambassadrice de charme.

Samedi 29, à 14 h : atelier « Autour du massage » animé par Sylvie Bouaziz

Places limitées, inscription obligatoire au 02.38.76.63.27 ou par courriel : bibliotheque@laferte.org

EN MAI

Vendredi 5, à partir de 16 h 30 : goûter japonais pour la fête des enfants

Venez découvrir notre installation éphémère de koinoboris dans la cour de la bibliothèque, et partagez avec nous quelques confiseries typiquement nippones !

Du 9 au 31, auditorium : exposition « La planète à notre table » en partenariat avec la Médiathèque départementale du Loiret

3 fois par jour, nous faisons des choix alimentaires qui ont des conséquences sur le climat, sur la biodiversité, sur l'équilibre alimentaire dans le monde…
Bien manger, ce n'est pas seulement être attentif à notre santé. C'est aussi une responsabilité individuelle qui nous donne un important pouvoir d'action sur les grands problèmes planétaires.

Samedi 20, de 16 h 30 à 19 h : « Le Cabaret des merveilles », après-midi jeux Steampunk

L'équipe de la bibliothèque s'associe à l'édition 2017 de la Fête mondiale du jeu, et vous offre une immersion dans l'univers *Steampunk*, courant essentiellement littéraire dont les intrigues se déroulent dans un XIXe siècle dominé par la 1ère révolution industrielle du charbon et de la vapeur.
N'hésitez pas à venir costumés, découvrir les surprises insolites et les défis qui vous sont réservés !
Renseignements et réservations au 02.38.76.63.27 ou par courriel : bibliotheque@laferte.org

EN JUIN

À partir du 1er : découvrez la grainothèque de la bibliothèque !
Pour la **gratuité** dans un monde où tout s'achète
Pour la **liberté** d'échanger et de reproduire nos graines
Pour un entretien citoyen de la **biodiversité cultivée**
Pour des semences **adaptées** à notre territoire
Pour tous, parce que les semences concernent chacun d'entre nous
Pour se réapproprier la question de la semence, échanger les savoir-faire
Prenez des graines, reproduisez-les pour en déposer à votre tour et reprenons en main notre héritage !

Du 3 au 28, dans toute la bibliothèque : installation interactive « Marionnettes en mousse et en images » d'Annie Korach et François Juszezak
L'équipe de la Tortue Magique investit pendant un mois la bibliothèque avec ses « Muppets », et vous invite à visiter en famille cette exposition ludique et interactive pour le meilleur et pour le rire !

Samedi 10, à 14 h : atelier alimentation vivante « Les graines germées » animé par Sylvie Bouaziz

Places limitées, inscription obligatoire au 02.38.76.63.27 ou par courriel : bibliotheque@laferte.org

Vendredi 30, à partir de 18 h 30 : Les lectures de Catherine

Venez fêter l'été en lectures avec Catherine Gautier, et apportez votre pique-nique pour prolonger le plaisir d'être ensemble !

ET PUIS :

Mercredis 5 avril, 17 mai, 28 juin, à 18 h 30 : Comité de lecture « Des mots pour le dire »

Vendredis 7 avril, 12 mai, 16 juin, à 14 h 30 : Les petits voyages littéraires de Camille

Samedis 29 avril, 13 mai, 10 juin, à 10 h 30 : Tralalire
Super Sabine revient pour une heure d'histoires endiablée et inoubliable !
Tout-public à partir de 2 ans, sur inscription.

Agenda et état civil

Vos rendez-vous culturels du 2nd trimestre 2017
A l'Espace Madeleine Sologne

Le Service culturel vous invite à noter d'ores et déjà les prochaines dates de sa programmation (voir feuillet de saison culturelle joint à ce bulletin municipal pour plus d'informations) :

Rappel : le Festival « JOURS DE JAZZ » continue en avril… **samedi 1er, à 20 h 30 : The Headbangers 6tet… et dimanche 2, à 16 h : Olivet Jazz Band** (**gratuit**).

Mercredi 19 avril, à 14 h 30 : « Le 7ème conte », par la Cie du Grand Souk qui fera renaître le conte le plus célèbre de tous les temps… **Gratuit à partir de 8 ans !**

Mercredi 3 mai, à 18 h 30 (Halle aux Grains) : le **Cosmorium**, simulateur de ciel étoilé, vous entraînera dans un voyage unique et exceptionnel sous son dôme ! **Tarif : 7 €** ; Sur réservation en Mairie.

Samedi 13 mai, à 20 h 30 : la troupe **« Les Dékalés »** revient au travers de saynètes plus délirantes les unes que les autres ! **Gratuit**.

Vendredi 19 mai, à 20 h 30 : Papa Style, cet artiste prédominant de la scène reggae/ragga vous présentera entre autres son nouvel album « Turbulent ». Concert debout ; **Tarif : 12 €** ; Billetterie : Mairie, Office de Tourisme et FNAC (info. : 02.38.64.83.81).

Ensemble Baroque « Il Festino »
dans le cadre du festival de Sully
Eglise St-Michel – Samedi 10 juin 2017 – 20 h 30

Depuis sa création en 2009, Il Festino se produit en concert dans d'importants festivals en France et à l'étranger et dans des scènes nationales de renom.
Dirigé par le luthiste Manuel de Grange, l'ensemble reste fidèle à l'esthétique et aux règles déclamatoires du XVIIème siècle, valables pour le chant et le récit, mais aussi pour la musique instrumentale, jouée sur instruments anciens. Les musiciens et chanteurs d'Il Festino établissent une complicité et une entente unique dans le paysage de la musique ancienne en France.

Tarifs : 25 € ; 12 € (demandeur d'emploi/RSA/PMR/invalide de guerre/groupe de 12 personnes) ; 6 € (- de 25 ans/étudiant) ; Infos-réservations : www.festival-sully.fr ; 02.38.25.43.43 ; http://www.ensembleilfestino.com.

Mercredi 21 juin 2017 : Fête de la musique

Vous êtes musicien et vous voulez vous exprimer ! La Municipalité de La Ferté St-Aubin vous offre l'opportunité de jouer sur la **place de la Halle**, sous réserve de ne pas bloquer la circulation.
Cette Fête reposant sur le principe de gratuité, les musiciens sont invités à se produire bénévolement, de façon autonome et responsable, de **18 h à 24 h** et de respecter un niveau sonore raisonnable ainsi que les horaires autorisés (branchement électrique possible).

Inscription par courriel avant le 14 juin : culture@laferte.org (nom du groupe + référent + style musical + contact + horaires).
Plus d'infos : http://fetedelamusique.culturecommunication.gouv.fr/Participez/Organisez-votre-concert

ACTUALITÉS

PHARMACIES DE GARDE

Sous réserve de modification de dernière minute.
- **du 1er avril au 8 :** CAMBIER (Jouy-le-Potier)
- **du 8 au 15 :** DUDAL (Ligny-le-Ribault)
- **du 15 au 22 :** CABIROU (Marcilly-en-Villette)
- **du 22 au 29 :** ST-AUBIN (La Ferté St-Aubin)
- **du 29 au 2 mai :** CAMBIER (Jouy-le-Potier)
- **du 2 au 6 :** ST-AUBIN (La Ferté St-Aubin)
- **du 6 au 9 :** PETITCOLIN (Nouan-le-Fuzelier)
- **du 9 au 13 :** BARDON (Chaumont-sur-Tharonne)
- **du 13 au 20 :** BEUVRON (Lamotte-Beuvron)
- **du 20 au 27 :** DEBIGAULT (Neung-sur-Beuvron)
- **du 27 au 2 juin :** HÔTEL DE VILLE (Lamotte-Beuvron)
- **du 2 au 6 :** ST-AUBIN (La Ferté St-Aubin)
- **du 6 au 10 :** VOUZON (Vouzon)
- **du 10 au 17 :** CENTRE (La Ferté S-Aubin)
- **du 17 au 24 :** PETITCOLIN (Nouan-le-Fuzelier)
- **du 24 au 1er juillet :** SOLOGNE (La Ferté St-Aubin)
- **du 1er au 8 :** VOUZON (Vouzon)

Les gardes débutent à 19 h et se terminent à 9 h pour les jours mentionnés ci-dessus.

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés
- Anja SOFTIC, née le 12 décembre
- Juliette MARTEAU, née le 1er janvier
- Eliott DIA, né le 20 janvier
- Djamhaë DUPUY DUMONTEL, né le 25 janvier
- James ADAM, né le 26 janvier
- Syana THIBAULT VATRINET, née le 6 février
- Karlene SELLIER CALVO, née le 13 février
- Valentin LANCTEAU, né le 23 février

Ils nous ont quittés
- Robert GIRAULT, 82 ans, le 10 décembre
- Christian BECQUART, 65 ans, le 12 décembre
- Joël HEURTEMATTE, 52 ans, le 15 décembre
- Daniel BOUQUINET, 87 ans, le 15 décembre
- Hélène BOIZANTÉ, née DORLÉANS, 89 ans, le 17 décembre
- Claude STOBRE, 80 ans, le 18 décembre
- Jeanne CHAVERON, née CHENU, 83 ans, le 22 décembre
- Marie MICHEL, née TISNÉ, 94 ans, le 22 décembre
- Danièle MOREAU, née BOURDAS, 82 ans, le 23 décembre
- Marie CHAPUIS, née BRUNET, 88 ans, le 25 décembre
- Renée PELLÉ, née DUBOIS, 102 ans, le 29 décembre
- Marcel MICHOU, 91 ans, le 1er janvier
- Jocelyne RAVARD, née BORDIEC, 75 ans, le 1er janvier
- Jeanne MICHENET, née MEUNIER, 91 ans, le 3 janvier
- Philippe GORIN, 75 ans, le 3 janvier
- Paulette LE JONCOUR, née DESBOIS, 85 ans, le 7 janvier
- Alexandre LEVY, 28 ans, le 7 janvier
- Michel PERRAULT, 77 ans, le 8 janvier
- Geneviève GAUTIER, née BALZON, 93 ans, le 10 janvier
- Georges HOUDU, 73 ans, le 11 janvier
- Maria GUIRADO, née ESPINEDO ROZA, 98 ans, le 12 janvier
- Maria RIGHINI, née LECOMTE, 83 ans, le 18 janvier
- Mariette BOURGEOIS, née FROUX, 86 ans, le 28 janvier
- Bernadette DUCHÊNE, née DESJOUY, 91 ans, le 31 janvier
- Odile LAURENT, née VALAT, 64 ans, le 4 février
- Jean-Michel DAUPHIN, 66 ans, le 7 février
- Claire BILLIOT, née DESVERGNES, 88 ans, le 7 février
- Chantal BALOU, née VILLETTE, 65 ans, le 9 février
- Georges CHAPEAU, 82 ans, le 12 février
- Madeleine DERVILLERS, née PAILLOUX, 95 ans, le 15 février
- Huguette ASSELIN, née BONNEAU, 94 ans, le 18 février
- Mireille BOURDERIOUX, née PINAULT, 83 ans, le 19 février
- Gilbert CHESNEAU, 88 ans, le 2 mars
- Madeleine TIXIER, née DUMANT, 96 ans, le 4 mars